

Charte de civilité du collégien

Une charte est un contrat précisant les usages qui permettent, au sein du collège Paul Riquet, des relations de respect, de politesse, de courtoisie, de savoir-vivre entre élèves, et entre élèves et adultes.

Quel est son objectif au sein du collège Paul Riquet ?

Il s'agit de rappeler les règles de civilité et de comportement mentionnées dans le règlement intérieur. Celles-ci contribuent à développer un contexte propice aux apprentissages et à la réussite de tous. Elles sont les conditions du vivre ensemble au collège.

Comme dans tout établissement public, le collège Paul Riquet respecte les valeurs de la République :

Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Au collège :

Je respecte les règles de la scolarité :

- Je respecte l'autorité des adultes.
- Je m'habille convenablement.
- J'apporte le matériel demandé.
- J'ai toujours mon carnet de correspondance et j'en prends soin.
- J'arrive à l'heure en cours et je suis assidu (e).
- Dès la sonnerie, je vais me ranger devant ma salle et j'attends que le professeur me dise d'entrer.
- J'entre dans la classe en silence et j'attends qu'on m'autorise à m'asseoir à ma place.
- Je retire mon blouson ou mon manteau, mes gants ...
- Je lève le doigt pour demander la parole, et j'attends qu'on me la donne.
- Je parle correctement.
- Je fais le travail demandé.
- En classe, je ne me lève pas sans autorisation.
- Je n'utilise pas mon téléphone portable
- Je me lève quand un adulte entre dans la classe.
- Je ne quitte pas la classe sans y être autorisé.
- Je frappe avant d'entrer dans une salle ou un bureau.
- Je circule calmement dans le collège, plus particulièrement sur les galeries et dans les escaliers.
- Je respecte l'ordre de passage à la cantine et je me range.
- Avant de sortir du collège, je me range et présente mon carnet de correspondance.
- J'applique les règles du collège, même lors d'une sortie, aux abords immédiats de l'établissement, ou en EPS (cf. charte EPS)
- Je me déplace en rang dans la rue.

Je respecte les personnes :

- Je respecte les adultes et les autres élèves à l'intérieur du collège comme à l'extérieur, y compris à travers l'usage d'internet.
- Je ne tutoie pas les adultes
- Je m'oppose à toutes formes de discriminations : racisme, atteinte à la dignité de la personne, harcèlement.
-
- Je contribue à briser la loi du silence, qui encourage la violence et le non-respect des personnes.
- La non-violence est une obligation fondamentale dans le collège et ailleurs : je m'engage à ne pas avoir de comportement agressif ou provocateur et à ne participer à aucun jeu qui viserait à blesser physiquement ou moralement.
- Dans la cour, j'évite tout contact violent (bousculade, chahut...).
- Je ne règle pas les comptes moi-même, j'en parle à un adulte.
- Je n'encourage pas les autres à la violence.
- Je suis attentif (ve) aux autres, notamment s'ils sont vulnérables.
- Je ne me sers pas de mon téléphone portable pour filmer et diffuser des images portant atteinte à la dignité des personnes.
- Je respecte le chauffeur de transport scolaire et son véhicule.
- Je me forme à la citoyenneté numérique de demain en respectant la charte d'utilisation d'internet et des outils informatiques.

Je respecte les biens communs :

- Je respecte le matériel de l'établissement, je n'écris pas sur le mobilier, ni sur les murs.
- Je garde les locaux et les sanitaires propres.
- Je ne joue pas avec les extincteurs et les alarmes.

Je m'engage à respecter la charte.

Nom de l'élève :

Signature :